

Réf: Dossier N° : 50722

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SHINAN COMPAGNIES » en abrégé «SHINAN.CO »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré Vision 2000 en face de la
CNPS, 02 BP 476 ABJ 02**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04 Juin 2018 reçus par Me ASSIE JOACHIM GNABELY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 13 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SHINAN COMPAGNIES » en abrégé «SHINAN.CO ».

Objet: L'importation de bovins, caprins, ovins, ânes, ânesses et volailles; L'élevage de bovins, caprins, ovins, ânes, ânesses et volailles; L'abattage de bovins, caprins, ovins, ânes, ânesses et volailles; L'exportation des viandes (bovins, caprins, ovins, ânes, ânesses et volailles) sous forme congelées ;La fabrication de cuir ;Importation de produits phytosanitaires.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré Vision 2000 en face de la CNPS, 02 BP 476 ABJ 02

GERANT: Monsieur GOHI BI IRIE MICHEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15619 du 13/06/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14430 du 13/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

